



Dijon, mardi 1 juin 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/02834

Pris en application :

- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Code des transports
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Inspection d'ouvrages (mise en place de passerelle négative sur ouvrage Port de Plombières Les Dijon)**Appel à la vigilance****Appel à la vigilance (mise en place de passerelle négative sur ouvrage) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 07/06/2021 de 10:00 à 16:00

- o Canal de Bourgogne (sur le Bief 051S)
entre les pk 207,143 et pk 208,503 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont invités à ralentir leur vitesse et faire preuve de vigilance lors du passage sous le pont Avenue Mitterrand à Pont de Pany ou une nacelle négative sera installée le lundi 7 juin de 10 :00 à 16 :00

Service(s) à contacter :

Direction territoriale Centre-Bourgogne, Chemin Jacques de Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX
Tél : 03.45.34.13.00 - Fax : 03.45.34.12.99
UTI Bourgogne, 1 chemin Jacques Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX
Tél : 03 45 34 13 50 - Fax : 03 45 34 12 99

Date limite d'affichage :

08/06/2021

Technicien supérieur du Développement Durable

Signé

Guillaume RUSSO